



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 25° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

CONTRATS DE TÉLÉCOMMUNICATION MOBILE

Exercice financier : 2023-2024

Trimestre : Janvier à mars

Nom du fournisseur	Type d'appareil	Nombre de forfaits cellulaires actifs	Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coûts d'acquisition	Coûts de service mensuels
Telus	Clés cellulaires	9	0	0,00 \$	131,53 \$
Telus	Téléphones cellulaires	52	0	223,11 \$	547,50 \$
Telus	Tablette	1	0	0,00 \$	8,70 \$
Telus	Terminaux véhiculaires	38	0	0,00 \$	330,60 \$